

Adresse de la société républicaine de Clermont (Meuse) qui annonce le don d'effets pour les défenseurs de la patrie de la part de diverses communes, lors de la séance du 10 germinal an II (30 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine de Clermont (Meuse) qui annonce le don d'effets pour les défenseurs de la patrie de la part de diverses communes, lors de la séance du 10 germinal an II (30 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 590;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20911\\_t1\\_0590\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20911_t1_0590_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

les tyrans tant que la liberté ne sera pas consolidée (1).

*g*

Mandataires du peuple, écrit la Société républicaine de Clermont, département de la Meuse, le peuple vous a délégué sa toute puissance pour affermir sa liberté; il vous a prêté sa massue pour exterminer les conspirateurs et les traîtres : vous avez dignement rempli la mission qu'il vous a confié... La liberté en vous a été menacée; mais, forts de la force du peuple, frappez, et ces insectes éphémères rentrent dans le néant.

Mais si des hommes pervers ont osé se couvrir du masque du républicanisme pour déchirer la république, que les aristocrates, que les modérés ne croyent point nous en imposer par un langage doucereux et perfide; non, le peuple combattra et vaincra ses ennemis, quelques formes qu'ils prennent : tigres ou renards, les peaux dont ils se revêtiront ne nous empêcheront pas de les reconnoître.

Représentans, achevez glorieusement votre carrière. Nous resterons unis aux déclarateurs des droits de l'homme, aux exterminateurs des tyrans. Ne pouvant tous combattre à la fois leurs satellites, nous ne perdons jamais de vue nos frères qui les combattent; nous leur adressons 1576 chemises, 379 paires de bas, 526 guêtres, 459 paires de souliers, 5 paires de bottes, 50 culottes, 20 pantalons, 52 gilets, 1 bonnet de police, 51 draps de lit, et beaucoup d'autres linges propres aux blessés, aux hôpitaux militaires.

Ces dons ont été faits par les communes ci-après :

Clermont, Aubreville, Auzeville, Autrecourt, Avocourt, Beaulieu, Brabant, Braucourt, Briseaux, Bethincourt, Bethelinville, Dombasle, Esnes, Evres, Froidos, Futeau en Bellefond, Foucaucourt, Fleury, Grandes-Islettes, Heudicourt et Malencourt, Ipécourt, Jouy, Jubecourt, Julvecourt, la Chalade, le Claon, la Voye, Monzville, le comité de surveillance de cette commune, Neuffour, Neuville, Parois, Prez, Senard, Sommaine, Rarecourt, Rampont, Récicourt, Triaucourt, Ville-sur-Couzance, Wally.

Lorsque ces effets seront usés, ajoute la société républicaine de Clermont, notre dernier vêtement est à nos frères d'armes, et s'ils succombent, nous prendrons leur place, et nous les vengerons, ou nous ne leur survivrons pas (2).

*h*

La société républicaine du Puy, écrit que les citoyens qui assistent à ses séances, s'occupent à faire de la charpie.

La société en a déjà envoyé 50 livres aux armées : bientôt elle fera un second envoi. Elle ajoute qu'avec une collecte qu'elle a faite, elle a armé et équipé 8 cavaliers jacobins (3).

(1) B<sup>4</sup>, 11 germ.; M.U. XXXVIII, 201-202; Débats, (2) M.U., XXXVIII, 173.  
n° 559, p. 195; J. Sablier, n° 1228; Mon. XX, 107.  
(3) B<sup>4</sup>, 13 germ. (1<sup>er</sup> suppl.); C. Eg., n° 590; Mon., XX, 107; M.U., XXXVIII, 171.

*k*

La société républicaine de Crest écrit que l'impôt forcé d'un milliard a déjà produit 150 mille livres; toutes les contributions de 1792 sont acquittées, les biens des émigrés se vendent avantageusement. Les citoyens lessivent leurs caves, ils en retirent du salpêtre; enfin les dons patriotiques affluent sur le bureau de la société.

Mention honorable (1).

*l*

La société populaire de Châtenay-la-Montagne a fait don, pour nos frères d'armes, de 64 chemises, 14 paires de bas, des souliers, gibernes et de l'argent (2).

*m*

[Laurent, repr. à l'A. du Nord, à la Conv.; Maubeuge, 8 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Dans mes deux dernières lettres je vous ai expédié des assignats offerts en don patriotique par nos frères d'armes; et je vous ai annoncé du numéraire pour la première occasion. Je remplis ma promesse et vous fais passer en or 24 l. offert par le général Richard, à la division de Clerfontaine; en argent, 103 l. 10 s. de la Société populaire de Maubeuge; en argent, 144 l. 1 s. 6 d. du 3<sup>e</sup> B<sup>on</sup> de la réserve; en or et argent, 39 l. du c<sup>n</sup> Houdin, commissaire des guerres, pour un total de 310 l. 11 s. 6 d.

De plus, du c<sup>n</sup> Fressinel, sous-lieut. au 9<sup>e</sup> B<sup>on</sup> ci-dessus, une paire de boucles d'oreilles rondes, en or, une bague d'or à deux cœurs, une paire de boucles de jarretières d'argent à pierres fausses, et une épingle d'argent, plus deux épaulettes en or. Vous voudrez bien en faire mention honorable.

Je joins à ces dons l'état des bataillons de la division de Maubeuge, qui font la remise d'une partie de leur viande, état signé par l'adjudant général Hacquin. De pareils sacrifices réclament trop l'insertion au bulletin, pour que je vous la recommande. S. et F. »

LAURENT.

P.S. Je réclame de nouveau la mention honorable des deux louis en or que j'ay envoyés à la Convention, de la part de la municipalité et de la Société populaire de Maubeuge.

Renvoyé au Comité de salut public.

*n*

Les autorités constituées, la société populaire d'Arcueil, district de l'Égalité, département de Paris, ont déposé 131 liv. 10 sols en assignats, et 19 liv. 4 s. en numéraire (4).

(1) J. Sablier, n° 1228; M.U., XXXVIII, 171.

(2) B<sup>4</sup>, 13 germ. (1<sup>er</sup> suppl.).

(3) C 297, pl. 1020, p. 1. J. Sablier, n° 1228; P.V., XXXIV, 290. Voir ci-dessus, 9 germ., n° 31 et 74. Mention dans AULARD. Recueil des Actes..., XII, 239.

(4) P.V., XXXIV, 291; B<sup>4</sup>, 13 germ. (1<sup>er</sup> suppl.).